

# COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 5 FEVRIER 2018

### URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

### PLAN SECTORIEL DE L'INFRASTRUCTURE AÉRONAUTIQUE

Dans le cadre de la consultation sur le projet de PSIA de l'aéroport de Genève, le conseil municipal valide et soutient l'avis de Thonon Agglomération pour alerter la Suisse sur les incidences de l'agrandissement de l'aéroport, côté français.

### QUESTIONS DIVERSES

**Fondue géante** : Monsieur le Maire remercie la commission Sports Loisirs et les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la traditionnelle fondue.

**Subventions Départementales** : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu Patricia MAHUT, Conseillère Départementale, pour faire le point sur les subventions sollicitées ; une réunion relative au Fond Départemental pour le Développement des Territoires a été organisée avec les maires du canton de Thonon le 1<sup>er</sup> février 2018, en présence de Mme MAHUT et Mr BAUD. Monsieur le Maire propose la liste des dossiers qui feront l'objet d'une demande de subvention. Les dossiers devront être transmis au Conseillers Départementaux avant le 16 avril 2018.

**Contentieux avec Mr MARICOT** : Monsieur le Maire a été reçu à l'Antenne de Justice en présence de Monsieur MARICOT dans le cadre d'un contentieux relatif à une infraction au code de l'urbanisme. Un rapport sera établi prochainement.

**Cabinet médical** : Monsieur le Maire informe le Conseil de la fermeture du cabinet d'infirmières à la maison médicale. Plusieurs demandes sont examinées pour la location des locaux disponibles.

**Terrain de foot** : l'aménagement prévu initialement a été revu par l'Association Sportive Le Lyaud/Armoy, avec un coût réduit.

**Piste moto-école** : la piste actuelle située sur le secteur de la carrière sera déplacée vers le point propre route d'Armoy. La réalisation de l'enrobé a fait l'objet d'un devis d'un montant de 15 260 € H.T. Une convention sera établie avec l'Auto-Ecole pour déterminer les conditions de mise à disposition de la piste.

**Groupe Scolaire intercommunal** : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu Mme GALLINEAU, Inspectrice de l'Education Nationale ; malgré une diminution des effectifs durant ces dernières années, un recensement anticipé des inscriptions pour la rentrée 2018 devrait permettre le maintien du nombre de classes du groupe scolaire. Compte-tenu du nombre de naissances durant ces trois dernières années et du nombre de permis de construire délivrés, les effectifs seront sans doute en augmentation.

Le point sera fait avec Mme GALLINEAU courant Mai 2018.